

# Donald Trump interdit à son administration de travailler avec des entreprises menant des politiques antidiscriminations

Le décret publié par le président américain entrera en vigueur dans trente jours. Pour décrocher des contrats avec l'Etat fédéral, les entreprises devront inclure une clause assurant qu'elles ne se livrent « à aucune activité DEI [diversité, équité et inclusion] ».

Le Monde avec AFP

Publié hier à 05h42, modifié hier à 07h10 · 🕒 Lecture 1 min.

🔖 Lire plus tard



C'est un nouveau coup porté aux programmes pour la diversité et l'inclusion aux Etats-Unis. Le président américain, Donald Trump, a publié, jeudi 26 mars, un décret interdisant aux entreprises travaillant avec l'administration fédérale d'adopter des politiques internes de lutte contre le racisme ou le sexisme.

[https://www.lemonde.fr/international/article/2026/03/27/donald-trump-interdit-a-son-administration-de-travailler-avec-des-entreprises-menant-des-politiques-antidiscriminations\\_6674475\\_3210.html?utm\\_source=firefox-newtab-fr-fr](https://www.lemonde.fr/international/article/2026/03/27/donald-trump-interdit-a-son-administration-de-travailler-avec-des-entreprises-menant-des-politiques-antidiscriminations_6674475_3210.html?utm_source=firefox-newtab-fr-fr)